

## **Rapport moral de la présidente**

### **Assemblée Générale exercice 2018**

#### **Assemblée Générale du 01<sup>er</sup> Juillet 2019**

Rapport moral de Mme DUCLOY Marylène – Présidente -

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord un grand merci pour votre présence ce soir qui marque l'intérêt que vous portez au CIRFA.

Le climat de l'année 2018 a été marqué par de nombreux événements dont certains ont été dramatiques tant sur le plan national qu'international.

Ces tragédies engendrent un climat propice à l'émergence de sentiments d'inquiétude voire d'angoisse et même de culpabilité qui peuvent impacter l'équilibre des familles.

Des lieux comme CIRFA me paraissent avoir toute leur utilité pour aider les personnes et leurs familles à trouver les ressources nécessaires pour faire face à leurs difficultés.

Aussi, au fil des évolutions sociétales, et conformément à nos valeurs fondamentales - indépendance, respect des personnes et des familles dans leur diversité, prise en compte des évolutions sociétales, esprit d'innovation - nous nous formons pour faire évoluer nos pratiques et les adapter aux nouvelles problématiques rencontrées.

Toujours dans cet esprit, l'équipe de CIRFA continue à être supervisée régulièrement...

Nous avons cependant opéré un changement, en adjoignant à notre superviseur, Ignacio GARCIA (qui travaillera avec les thérapeutes en titre) une autre superviseuse Florence CALICIS (qui travaillera avec les thérapeutes et les stagiaires en formation).

**S'agissant de la réorganisation interne du CIRFA**, je peux dire qu'elle est aboutie :

- Audrey HENRY-SCHWARZ - salariée depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018 - assure la fonction de Responsable Pédagogique et Clinique –avec le soutien de Joëlle LALLEMENT.

Elle a su démontrer au cours du dernier trimestre 2018, ses compétences pour assurer ce rôle, particulièrement complexe dans une petite association telle que CIRFA.

- Concernant plus spécifiquement la comptabilité, il n'a pas été possible financièrement de faire appel à un cabinet d'expert-comptable, aussi Patrick PENET a-t-il continué à établir les comptes annuels et les salaires ; il doit également assurer le relai du traitement des salaires à l'URSSAF.

- Carole LAMASSE occupe pleinement la fonction d'Assistante administrative.

Elle assure une partie de la comptabilité de l'association en lien avec le comptable ainsi que les tâches administratives et l'accueil téléphonique : en direct, une journée par semaine, et en relevant les appels téléphoniques reçus sur le répondeur et les messages électroniques..

**S'agissant de « la santé » du CIRFA**, l'année 2018 a confirmé ce que nous observons chaque année, à savoir la reconnaissance de CIRFA sur un territoire qui dépasse la Lorraine, le nombre de stagiaires en formation étant en augmentation ainsi que les demandes de supervision d'équipes.

Les demandes de thérapie sont constantes...

Et pourtant, j'attire votre attention sur ce que j'expliquais l'an dernier, à savoir que nous étions confrontés à l'afflux de nouvelles règles , aussi pertinentes soient-elles, qui se sont avérées et s'avèrent encore, infiniment complexes et chronophages pour une petite association comme la nôtre.

Après de nombreuses heures de travail, nous avons finalement obtenu l'agrément DATADOK qui permet le financement des stagiaires au titre de la formation continue. Mais, d'autres demandes d'agrément sont également nécessaires pour répondre aux exigences de financement de certains employeurs des stagiaires que nous accueillons.

Par ailleurs, il nous faut encore se mettre en conformité avec répondre à la RGPD – Règlement Général de la Protection des Données-. Il s'agit d'une démarche particulièrement complexe et pour laquelle il a été, pour le moment impossible de trouver de l'aide ! **Il est aujourd'hui impératif et urgent de répondre à ces obligations...**

Dans un domaine plus plaisant, je voulais également évoquer le projet dont nous avons parlé l'an dernier : CIRFA ayant été créé en 1998, nous avons prévu de fêter ce 20ème anniversaire fin de l'année 2008 par une journée d'étude que nous animerions et que nous rendrions festive par l'intervention d'une troupe de théâtre. La mise en acte s'est révélée plus ardue que prévue et, même si nous y avons toutes et tous consacré beaucoup de temps et d'énergie il nous a fallu reporter cette journée au 27 septembre 2019. Ce report dans le temps a permis d'y associer les membres du CA, ce qui nous est apparu très intéressant... Mais... la tâche n'est pas terminée.

Pour terminer ce rapport moral et avant d'exprimer mes remerciements, je veux rappeler que lors de l'AG de l'an dernier, j'évoquais « *mon nécessaire départ de la présidence de l'association lors de la prochaine AG* ».

Je me sens dans l'obligation cependant de me représenter pour l'exercice 2019/2020, afin d'assurer le relai avec mon (ma) successeur (e).

Mais je réaffirme aujourd'hui que, avec ou successeur (e), compte-tenu de mon âge (je viens d'avoir 70 ans), et de mes nombreuses autres activités, je ne me représenterai pas à cette fonction lors de la prochaine AG en 2020.

Je voudrais maintenant remercier toutes les personnes qui s'investissent au CIRFA : les thérapeutes familiaux, les médiateurs familiaux, les formateurs... et plus particulièrement Audrey HENRY-SCHWARZ qui assure le relai de Joëlle.

Je remercie également Carole LAMASSE pour son efficacité.

Merci pareillement à Julie POIROT qui continue à assurer la maintenance du site de l'association, à nos superviseurs qui nous aident à prendre le recul nécessaire dans nos diverses fonctions, à toutes les personnes ressources, y compris les anciens de CIRFA qui, même éloignées géographiquement, apportent leur soutien ponctuel.

Merci à Patrick d'avoir accepté de continuer à aider Carole pour la comptabilité.

Pour finir, je tiens à dire un grand merci à Joëlle LALLEMENT qui s'est montrée très disponible pour accompagner Audrey dans sa nouvelle fonction. Merci à toi de notre part à toutes et à tous.

Merci de votre attention.

**Marylène DUCLOY**  
**Présidente de CIRFA**